



Mgr Roger Hounbédji
Archevêque de Cotonou

Réf : 2024.221.1 AC/SA

L'Investigateur

Décret portant nominations des curés, vicaires paroissiaux, recteurs d'églises, chapelains, responsables de communautés chrétiennes, et agents pastoraux au titre de l'année pastorale 2024-2025, pour le compte de l'Archidiocèse de Cotonou

PRÉAMBULE

En rendant grâce au Seigneur pour ses largesses, c'est avant tout au peuple de Dieu et surtout à mes prêtres, à mes diacres, et à tous les agents pastoraux qui missionnent avec moi dans l'Archidiocèse de Cotonou, que je dis merci. Tous envoyés par le Maître qui nous demande sans cesse d'aller au large, nous avons vogué sous le vent de son Esprit, et nous nous sommes disposés à son œuvre. Pour sa gloire et pour le salut de nos frères et sœurs, nous avons avancé ensemble en annonçant sa Parole et en administrant des sacrements. Ensemble, nous avons bravé des vents contraires qui ont plutôt fini par contribuer à la consolidation de notre confiance au Seigneur : le Christ demeure auprès de ses disciples dans la barque, et il sait calmer les ardeurs de l'ennemi. Nous lui en rendons grâce, et nous vous disons merci pour votre franche collaboration.

L'année pastorale 2023-2024 cargue maintenant ses voiles, et, en accostant sur les rives de la mission, avec le deuxième Plan Stratégique d'Action Pastorale, nous nous disposons déjà à nous élancer vers des horizons nouveaux et fort prometteurs, avec quelques départs pour des missions, des retours en diocèse, de nouvelles charges attribuées et des confirmations dans des offices qui se prolongent, ainsi que des repos sabbatiques pour s'abandonner davantage à la Grâce.

Au titre de l'année pastorale 2024-2025, dans la fidélité à notre vision globale de pastorale, nous avons décidé de renforcer les équipes sacerdotales paroissiales existantes pour faciliter la vie de communion en vue d'une meilleure fécondité pastorale. Nous poursuivons donc nos ardeurs et les travaux en commissions pour la mise en place des pôles de missions. Dans cette veine, nous n'érigerons pas cette année de nouvelles paroisses ; cependant, pour le bien du Peuple de Dieu habitant sur la bande située entre la rive ouest du Lac NOKOUE et la Route Nationale Inter-Etats numéro 2, depuis la descente Nord du pont de DJONOU dans l'arrondissement civil de GODOMEY jusqu'au carrefour KPOTA dans l'arrondissement de CALAVI, nous avons érigé une communauté chrétienne sous le titre de Saint Jude et Saint Denis, rattachée au vicariat forain de OUÈDO.

Pour poursuivre les efforts de mise aux normes de nos pratiques et pour aider à la mission, nous avons pris quelques dispositions et émis certaines mesures normatives qui seront promulguées dès la rentrée. Ainsi, dans la ligne du Plan Stratégique d'Action Pastorale II, et dans l'esprit des réformes que nous avons commencées depuis peu, j'ai érigé un Conseil Diocésain de Pastorale (CDP) qui sera chargé « d'étudier ce qui, dans le

diocèse, touche à l'activité pastorale, de l'évaluer et de proposer des conclusions pratiques »¹. Le CDP est la principale forme institutionnalisée de coresponsabilité ecclésiale, offerte par le droit dans une perspective de synodalité à l'échelle diocésaine. Il unit les pasteurs et les fidèles, leur permettant de former ensemble le noyau de la communauté de foi, en donnant corps à ce besoin absolu de discernement qui interpelle toute communauté chrétienne tant sur sa propre fidélité à l'enseignement évangélique que sur son activité de foi. Cette mission consiste, pour l'essentiel, à réfléchir aux urgences et aux priorités de l'évangélisation et de la pastorale dans l'Archidiocèse de Cotonou. Le CDP est ainsi au service du témoignage et de la participation de tous les baptisés à l'action missionnaire de l'Église diocésaine. Il constitue pour ainsi dire, dans l'Archidiocèse de Cotonou :

- Un observatoire attentif des réalités humaines,
- Un lieu de discernement et de propositions pastorales,
- Un lieu d'évaluation de la manière dont l'Église diocésaine témoigne de l'Évangile,
- Un lieu d'interpellation et d'accueil des propositions des communautés.

J'ai aussi pris un décret portant réglementation des demandes d'envoi en mission *fidei donum*, un décret portant réglementation des demandes d'excardination, un décret portant réglementation des demandes de repos sabbatique, et un décret portant promulgation des statuts des résidents dans l'Archidiocèse de Cotonou.

J'ai voulu opérer des restructurations, notamment à l'économat, pour une gestion plus inclusive du patrimoine foncier de notre diocèse. Ainsi j'ai mis en place la Commission de Gestion des Affaires Foncières (CGAF) sous la tutelle de l'Econome. Elle assurera une fonction d'aide, de vigilance et de coordination auprès du Service du Patrimoine Foncier qui lui rendra compte et recevra d'elle toutes ses orientations : la CGAF aura entre autres pour mission d'améliorer de manière prospective la gestion du patrimoine foncier diocésain, par la supervision de l'inventaire de tous nos immeubles en vue de doter l'Archidiocèse de Cotonou d'un cadastre de son patrimoine immobilier. Elle coordonnera toutes les actions et les projets des différents acteurs impliqués dans la gestion des biens immobiliers des personnes juridiques publiques soumises au gouvernement de l'Archevêque de Cotonou, à savoir les paroisses, les églises diocésaines ouvertes au culte public, les écoles et les universités diocésaines, les centres diocésains de formation, les institutions diocésaines de pastorale, les centres diocésains de santé, etc... De sorte que, dans l'Archidiocèse de Cotonou, plus aucune acquisition d'immeuble, ni par contrat d'achat, ni par donation, ni par legs, aucune aliénation, ni aucune location d'immeuble, ne se fera sans le consentement de l'Archevêque qui reçoit de la CGAF des suggestions et des avis au sujet de l'opération à effectuer. Cela dit,

Conformément :

- Aux dispositions des cann. 146 – 183 du Code de Droit Canonique relatifs aux provisions d'offices ecclésiastiques ;
- Au can. 515 §1 du Code de Droit Canonique définissant la paroisse, comme « la communauté précise de fidèles qui est constituée d'une manière stable dans l'Église particulière, et dont la charge pastorale est confiée au curé, comme à son pasteur propre, sous l'autorité de l'Évêque diocésain » ;
- Au can. 516 §2 du Code de Droit Canonique disposant que « là où il n'est pas possible d'ériger des communautés en paroisse ou en quasi-paroisse, l'Évêque diocésain pourvoira d'une autre manière à leur charge pastorale » ;
- Au can. 519, du Code de Droit Canonique, fixant la charge pastorale du Curé, exercée sous l'autorité de l'Évêque diocésain pour la communauté qui lui a été confiée afin d'accomplir les fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner, avec la collaboration d'autres prêtres ou de diacres, et avec l'aide apportée par les laïcs, selon le droit ;

¹ Can. 511

- Au can. 520 du Code de Droit Canonique allouant à l'évêque diocésain, avec le consentement du Supérieur compétent, de confier une paroisse à un institut religieux clérical ou à une société cléricale de vie apostolique à condition cependant qu'un seul prêtre soit le curé de la paroisse ;
- Aux cann. 521 et 523, du Code de Droit Canonique, établissant que le Curé doit être constitué dans l'ordre sacré du presbytérat, et confiant à l'Evêque la provision de son office ;
- Aux cann. 545, et 548 à 550 du Code de Droit Canonique, relatifs aux normes réglementant la constitution et les fonctions des vicaires paroissiaux ;
- Aux dispositions des cann. 556, 567 §1, et 1232 §2, respectivement relatifs à la nomination des recteurs d'églises, des chapelains, et des recteurs de sanctuaires ;
- Aux cann. 1273 à 1289, et 1291 à 1294, établissant les normes générales pour l'administration des biens ecclésiastiques ;

Vu l'avis du conseil presbytéral consulté le 04 juin 2024,

Vu l'avis des vicaires forains ;

Considérant les besoins des fidèles du Christ confiés à notre soin pastoral,

Pour la Gloire de Dieu et le bien suprême de son Peuple ;

DÉCRET

L'Investigateur

Nous,
Roger HOUNGBEDJI, o.p.

Par la miséricorde de Dieu et la bienveillance du Siège Apostolique,
Archevêque de Cotonou

Procédons aux provisions d'offices ecclésiastiques ci-après, et confions diverses missions, dans l'Archidiocèse de Cotonou comme suit :

Article 1 :

Sont nommés à la charge pastorale de curés, de responsables de communautés chrétiennes, pour l'office de vicaires paroissiaux, de prêtres coopérateurs, comme suit

I- VICARIAT FORAIN NOTRE-DAME COTONOU

- Cathédrale Notre-Dame de Miséricorde
 - Vicaire : HINVIGA Bénédith
 - Résident et coopérateurs :
FABI Alain
AKPONE Sylvain
MEGNONHOU Michel
- Paroisse Saint Michel
 - Résidents et coopérateurs :
GBAKOUE Charles
BINANZON Albino
DOSSOUGOUIN Marc
- Paroisse Saint Jean-Baptiste
 - Vicaire : HOUANKOUN DAANON Sètonджи Brice Emmanuel
 - Résidents et coopérateurs :
GNONHOSSOU Augustin

ADJALIAN Rolland
OLAFA Grégoire

- Paroisse Sainte Cécile
 - Stage diaconal : DJOSSOU Laurent
- Paroisse Bon Pasteur
 - Résidents et coopérateurs :
DAWENON Bienvenu
ABAGNON Apollinaire
- Paroisse Sainte Rita
 - Curé : DJIBODE Ephrem
 - Vicaire : ZINSOU Bruss
 - Résident et coopérateurs :
HESSOU Paul
KOUTOUKLOUI Wilfried
HOUNYEGLE François
- Paroisse Sainte Famille DJIDJE
 - Résident et coopérateur : VODOUNON DJEGNI Modeste
- Paroisse Jésus Eucharistie
 - Stage diaconal : AKLE Canisius
- Paroisse Saints Pierre et Paul AGLA
 - Curé : HOUGBELOSSI HOUNGBE Virgile
 - Stage diaconal: BATA Aimé
 - Coopérateur dominical : SOME Modeste
- Paroisse N-D de la Visitation
 - Résident et coopérateur : KITI Baurice

II- VICARIAT FORAIN SACRE-CŒUR

- Paroisse Sacré-Cœur
 - Vicaire : SACRAMENTO Luc-Théodore
 - Résident et coopérateur : AKUESON Michaël
- Paroisse Saint Martin
 - Résident et coopérateur : OUSSOU KICHO Jean
 - Stagiaire : MENONGNOIN Sylvestre
- Paroisse Saint Joseph AGBATO
 - Curé : GBEDO Achille
 - Résidents et coopérateurs :
DOHOU Romuald
OKRY Magloire
- Paroisse Sainte Trinité AVOTROU
 - Résident et coopérateur : KPENETOUN Boris

III- VICARIAT FORAIN SAINT ANTOINE DE PADOUE ZOGBO

- Paroisse Marie Auxiliatrice MENONTIN
 - Vicaire : GANDOTO Romaric
 - Résident et coopérateur : AMOUSSOU Fulbert
- Paroisse Saint Charles LWANGA AGLA AKPLOME
 - Résident et coopérateur : VONDOLY Ludovic
- Paroisse Sainte Marie Mère du Sauveur MILEDJI
 - Résident et coopérateur : VITOFODJI Christophe

- Paroisse Sainte Trinité HLAZOUNTO
 - Résidents et coopérateurs :
VITONOU VALLA Hyacinthe
AZONHAHIN Janvier
- Paroisse Sainte Famille AKOGBATO
 - Curé : MAGNONKPON Lucien
 - Résidents et coopérateurs :
KPOCLOU Léonard
GOUGBADJI Joël
- Paroisse Sainte Claire TOGBIN
 - Résident et coopérateur : YAYI Sylvain

IV- VICARIAT FORAIN SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT JÉSUS GODOMEY

- Paroisse Saint Antoine de Padoue Cocotomey
 - Vicaire : DOSSOU Norbert
- Paroisse Sainte Geneviève PAHOU
 - Stage diaconal : AHISSOU Winnoc Mahougnon Amour (Acolyte)
- Paroisse Saint Pio COCOTOMEY
 - Curé : ZINSOU Rock
- Paroisse Saint Antoine de Padoue AHOZON
 - Curé : BOCOVO Justin
 - Stagiaire : ADJAHOUISSO Déo Gracias
- Paroisse Sainte Jeanne d'Arc LOBOZOUNKPA
 - Curé : TOWANOU Nicodème
 - Résident et coopérateur : DAN Nathanaël
- Paroisse Saint Jude Thaddée ZOUNGOUDO
 - Stage diaconal : KPADONOUGAN Guillaume (Acolyte)

V- VICARIAT FORAIN SAINT ANTOINE DE PADOUE ABOMEY-CALAVI

- Paroisse Saint Antoine de Padoue CALAVI
 - Résident et coopérateur : LANVIWANOU Achille
- Paroisse Sainte Joséphine BAKHITA CALAVI
 - Résidents et coopérateurs :
- BOCO Florent
- HOUNKPATIN Patrice
- Paroisse Notre-Dame de l'Immaculée Conception AKASSATO
 - Vicaire : HOUINSOU Roméo
- Paroisse Sainte Famille TANKPE
 - Vicaire : TRINNOU Martial
 - Résident et coopérateur : HOUNSAVI Wilfrid
- Paroisse Sainte Thérèse ADJAGBO
 - Vicaire : WAGOUSSE Abel
- Communauté Chrétienne Sainte Cécile DOMEGBO
 - Responsable : DEGAN Crépin, en résidence à AGONME
- Paroisse Saint Albert Le Grand CALAVI
 - Résident et coopérateur : GODJO Wilfried
- Paroisse Sainte Thérèse d'Avila GANKON
 - Vicaire : MAYODE Rodrigue

L'Investigateur

VI- VICARIAT FORAIN SAINT LUC OUÈDO

- Paroisse Saint Luc OUEDO
 - Curé : BASSALE Éric
- Communauté Chrétienne Saint Martin OUEDO-ADJAGBO
 - Responsable : AMOUSSOU Thierry
- Paroisse Saint Gabriel COCOCODJI
 - Vicaire : AGBODJINO Bruno
- Saint Michel TOGOUDO
 - Stage diaconal SOTODJI Charles le Bon
- Paroisse Notre-Dame de l'Assomption SOME
 - Curé : AGBOZO Théodore
- Paroisse Saint Michel Archange HEVIE HOUINME
 - Vicaire : GBENOU Éric
- Paroisse Saint Pierre Claver DJEGANTO
 - Curé DOSSOU-YOVO Christian

VII- VICARIAT FORAIN SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE ZINVIÉ

- Paroisse Saint Jean l'Évangéliste ZINVIE
 - Vicaire : TOSSOU Geoffroy
- Paroisse Saint Joseph GLO YEKON
 - Vicaire : DE LIMA Gaston
- Paroisse Saint Paul TANGBO
 - Curé : AMOUZOU Gatien
 - Vicaire : ZINZINDOHOUE Dieudonné
- Paroisse Saint Jean de la Croix KPODJI-LES-MONTS
 - Curé : ATTONDE Désiré
 - Vicaire ANATO Arsène

VIII- VICARIAT FORAIN NOTRE DAME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION LAC NOKOUÉ

- Paroisse Notre-Dame de l'Immaculée Conception SO-TCHANHOUE
 - Stage diaconal : TOWANO Charbel
- Paroisse Saint Ambroise LOKPO
 - Stage diaconal : SODJEGBE Ulrich Quentin
- Paroisse Sainte Bernadette Soubirous SÔ-AVA
 - Curé : SAVI Michel
 - Stagiaire canonique : KAKPO Aristide

IX- VICARIAT FORAIN BASILIQUE NOTRE DAME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION OUIDAH

- Paroisse Saint Paul TOVE
 - Curé : TCHIBOZO Jean Éric
 - Résidents et coopérateurs :
TOSSOU Anicet
OUSSOU KICHO Guillaume
- Paroisse Sainte Catherine de Sienne TOKPA DOME
 - Stagiaire canonique : AVOCEVOU Christian
- Paroisse Saint Jean GBENA
 - Stage diaconal : HOUNGBEDJI Simon Ludovic

- Paroisse Saint François d'Assise AGBANTO
 - Stagiaire canonique : TOSSOU Serge Marie
- Paroisse Saint Martin de Tours GBEZOUNME
 - Curé : ANANI Rodrigue
 - Stagiaire canonique : HOUEDE Fiacre Vianney

X- VICARIAT FORAIN SAINTE JEANNE D'ARC ALLADA

- Paroisse Saint Mathieu TORI-CADA
 - Curé : VISSIN Tranquillin
 - Stage diaconal : AGUENOUE Hermann Monwadjo
- Paroisse Saint Etienne GLOTOMEY
 - Stage diaconal : AVLESSI Mario
- Paroisse Saint Joseph AZOHOU CADA
 - Curé : HOUNHOUI Pascal
 - Stage diaconal : AMITON Romaric Cerny
- Paroisse Transfiguration ALLADA DOGOUDO
 - Stagiaire canonique : HOUNMENO Hardy Rokos Kelleck

XI- VICARIAT FORAIN SAINT ANTOINE DE PADOUE HOUÈGBO

- Paroisse Saint Antoine de Padoue HOUÈGBO
 - Curé ABIALA Euloge
- Paroisse Notre-Dame de l'Assomption HINVI
 - Stagiaire canonique : CAPO Méhiel Pateme
- Paroisse Saint Benoît TOFFO
 - Stage diaconal : DAH Godwin Elisée
- Paroisse Sacré-Cœur SEHOUE
 - Vicaire : ADJIGNON Daniel
- Paroisse Saint Joseph HEKANME
 - Curé : AVOCEGAMOU Josiaste
 - Vicaire : ZOMAKPE Rodrigue
- Paroisse Sainte Thérèse Enfant-Jésus AÏFA
 - Stagiaire canonique : DOSSOU YOVO Sègnon Gratien
- Paroisse Saint Cyprien DESSAH
 - Curé : HOUNKONNOU Justin
- Paroisse Saint Pierre Claver KOUNDOKPOE
 - Stagiaire canonique : AMOUSSOU Rodolpho
- Paroisse Saint Jean-Baptiste SEDJE DENOUE
 - Stagiaire canonique : AGBALOU Roméo

Article 2 :

Sont nommés dans les institutions interdiocésaines et diocésaines, comme suit :

- ❖ **Conférence Episcopale du Bénin**
 - HOUNYEGLE François, Assistant au secrétaire ; avec résidence à Sainte Rita Cotonou
 - DAWENON Bienvenu, Assistant au Secrétariat ; avec résidence à Bon Pasteur
- ❖ **Secrétariat Particulier de l'Archevêque**
 - KOUTOUKLOU Ghislain

❖ **Secrétariat de l'Archevêché**

- DAGUEGUE Cédric, Assistant à mi-temps au secrétaire

❖ **Archives de l'Archevêché**

- GBAKOUÉ Charles, Assistant ; avec résidence à Saint Michel Cotonou

❖ **Economat**

- DA SILVA Hervé, Econome diocésain, avec résidence à Bon Pasteur Cotonou
- ABALLO BRICE, Econome Adjoint, avec résidence à Bon Pasteur Cotonou
- YAÏ Wilfried, en stage professionnel à l'économat, avec résidence à Sacré Cœur Cotonou

- Service du Patrimoine Foncier, à l'Economat

- GLELE Morel, chargé de la Section "Conception et Réalisation des projets de construction" ; avec résidence au Collège AUPIAIS
- GBETIE Damien, chargé de la Section "Gestion des risques et des conflits domaniaux" ; avec résidence à Saint Michel.
- MAKO Ménélick, chargé de la Section "acquisition et protection des biens, régularisation, numérisation et archivage des titres" ; avec résidence à Saint Matthieu.

- Service Informatique

DJOSSOU Laurent, au service Informatique : Deuxième Assistant ; avec résidence à Sainte Cécile.

- Service du Contrôle de Gestion

- ABAGNON Apollinaire, Responsable Adjoint ; avec résidence à Bon Pasteur

- Commission de Gestion des Affaires Foncières, sous la tutelle de l'Econome Diocésain

- DA SILVA Hervé, Econome diocésain, Responsable
- TCHINHOUN Edouard, personne ressource
- MAKO Ménélick, secrétaire
- GLELE Morel, membre
- GBETIE Damien, membre
- DELOUH Ignace, membre représentant des curés de la zone pastorale urbaine
- DE SOUZA Arsène, membre représentant des curés de la zone pastorale périurbaine et rurale
- YOBODE Simon, membre représentant des curés de la zone pastorale lacustre

❖ **Tribunal ecclésiastique**

- AKPONE Sylvain, Official, avec résidence à la Cathédrale Notre Dame de Miséricorde Cotonou
- BOTCHEKPO Jean-Jacques, Juge, avec résidence à Sainte Rita Cotonou
- Sr Antoinette KOUNONZO, Défenseur du lien.

❖ **Direction de la Santé**

- HESSOU Paul, Directeur ; avec résidence à Sainte Rita Cotonou
- KOUTOUKLOUI Wilfried, Conseiller DDIS ; avec résidence à Saint Rita Cotonou

❖ **Centre Diocésain des éditions et des Médias**

- Journal La Croix

- GOME Michaël, Directeur du Journal La Croix, avec résidence au Centre Paul VI / La Croix
- DJOHOSSOU Romaric, Assistant au Directeur du Journal et étudiant journaliste, avec résidence au Centre Paul VI/Lacroix

- Imprimerie Notre-Dame

TOUPE Jean-Baptiste, Directeur de l'Imprimerie, avec résidence à la paroisse Sainte Rita

- TV LUMEN CHRISTI

- FABI Alain, Directeur, avec résidence à la Cathédrale Notre-Dame
- DOSSOUGOUIN Marc, Technicien informatique, avec résidence à la paroisse St Michel
- OLAFA Grégoire, Journaliste, avec résidence à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Cotonou

❖ **Direction des Systèmes d'information**

DJOSSOU Laurent, Deuxième Assistant

❖ **Institutions sanitaires diocésaines**

- SCVH Saint Luc

VITOFODJI Christophe, Technicien biologiste, avec résidence à Marie Sauveur de MILEDJI

- CSVH Padre Pio COTONOU

AKUESON K. Michaël Lionel, Technicien biologiste et assistant du Directeur, avec résidence à Sacré Cœur Cotonou

- SCVH MARIA GLETA

Dr. TCHABI Christelle, Assistante au Directeur

❖ **Aumôneries et divers organismes de pastorale auprès de la famille, du laïc et de la vie**

- AZONHAHIN Janvier, Aumônier des Groupes de dévotion à la Vierge Marie, avec résidence à la paroisse Sainte Trinité.
- OKRY Magloire, Aumônier des Groupes de dévotion au Christ, avec résidence à la paroisse Saint Joseph AGBATO COTONOU
- KPOCLOU Léonard, Aumônier des Groupes et Associations de famille, et secrétaire du vicaire épiscopal, avec résidence à la paroisse Sainte Famille AKOGBATO
- BOCO Florent, Aumônier des Groupes de dévotion aux Saints et aux âmes du Purgatoire, avec résidence à la paroisse Sainte Joséphine BAKHITA
- BOCO Florent, Aumônier des Groupes de service liturgique
- DOHOU Romuald, Assistant à l'Aumônier des hôpitaux, avec résidence à la paroisse Saint Joseph AGBATO

❖ **Enseignement catholique et structures de formation à l'artisanat**

- Collège Catholique Père AUPIAIS

- AKIBODE Juste, Censeur
- AHLONSOU Hyppolyte, Stagiaire canonique au CCPA CADJEHOUN
- SOSSOU William, Stagiaire canonique de l'aumônerie CCPA CADJEHOUN

- Collège Notre-Dame des Apôtres

MEGNONHOU Michel, Préfet de discipline, avec résidence à la Cathédrale Notre-Dame

- Collège Catholique Saint Jean

ADJALIAN Rolland, Directeur, avec résidence à la paroisse Saint Jean Cotonou

- Cours de Soutien Scolaire Sacré-Cœur

OUSSOU-KICHO Jean, Directeur, résidence à la paroisse Saint Martin Cotonou

L'Investigateur

- Collège Mgr Isidore de SOUZA, OUIDAH

- OUSSOU-KICHO Guillaume, Aumônier et Maître d'internat, avec résidence à la paroisse Saint Paul TOVE OUIDAH
- KAMI Idoh Patient, Stagiaire canonique à l'Internat, avec résidence à l'Internat

- Institut Pontifical Saint Jean-Paul II

- GOUGBADJI Joël, Prof. vacataire, avec résidence à la paroisse Sainte Famille Akogbato
- SESSOU Camille, Prof. vacataire, avec résidence au Grand Séminaire Saint Gall
- KPOCLOU Léonard, Assistant
- KOUTOUKLOUI Ghislain, Assistant

FONTECLOUNON Rodrigue, Stagiaire canonique à l'Intendance de l'Institut JPII,

AKPA Etienne, Stagiaire canonique à la Résidence des prêtres,

LOKOSSOU Pio-Maria Pothin, Stagiaire canonique du Vicariat Général Modérateur

- Ecole Théologique et Pastorale

BINANZON Albino, Assistant, avec résidence à la paroisse Saint Michel de Cotonou

- Centre Catéchétique et Ecole de Catéchèse

GNANCADJA Simon, Assistant, avec résidence au Centre

- Formation Permanente des Laïcs

TECHOU Roland, Responsable Zone Cotonou-Calavi

- CODIAM – AUMONERIE-ECOLE

AÏNADOU Serge, Directeur de l'Ecole de cuisine, résident à St Antoine de Padoue CALAVI

❖ **Centres diocésains d'écoute, d'accompagnement et de prière**

- Sanctuaire d'AKPLOMEY

FANOU Pamphile, Recteur et exorciste, avec résidence au sanctuaire

VONDOLY Ludovic, Confesseur avec résidence à la paroisse St Charles LWANGA

- Centre de spiritualité MASBER

AGONDJIHOSSOU Didier, Responsable

GODONOU Calixte, Assistant

NOUATIN Rufin, Résident

- Centre d'accueil Notre-Dame des enfants à naître

TCHINHOUN Edouard, Directeur spirituel

❖ **COMMISSIONS : DOCTRINE, FOI AUTHENTIQUE ET ETHIQUE**

- Commission Catéchèse : GNANCADJA Simon, Membre
- Vocation et suivi des séminaristes : GNONHOSSOU Augustin, Membre, et Aumônier diocésain des vocations, avec résidence à la paroisse Saint Jean Cotonou
- Aumônerie de la chorale ADJOGAN : GNONHOSSOU Augustin
- Commission Phénomènes mystiques : AGONDJIHOSSOU Didier, membre
- Dialogue Interreligieux et Œcuménisme : HESSOU Rodrigue, membre

❖ **SEMINAIRES**

- Grand Séminaire Saint Gall, OUIDAH

DONOU Philippe, Formateur

DEBLEO Georges Leblanc, Stagiaire canonique

• Grand Séminaire Mgr Louis PARISOT, TCHANVEDJI

CHAN-UN Abel, Professeur

GANGBESSO Cédric Ozias, Stagiaire canonique

• Grand séminaire de philosophie Saint Paul, DJIME

DAGBA Cyrus Hosana, Stagiaire canonique

• Propédeutique Saint Joseph MISSERETE

AHISSIN Éric, Professeur

TOKPOMONHOUN Romaric Rémi, Stagiaire canonique

• Petit Séminaire Notre-Dame de Fatima, PARAKOU

GODJEHO Golonnes Dossa Ma préférence, Stagiaire canonique

• Petit Séminaire Saint Pierre, NATITINGOU

AÏMADE Prospère, Professeur

HOUNGBEDE Hermann Borgia, Stagiaire canonique

• Petit Séminaire Saint Joseph Du Lac, ADJATOKPA

HOUNMENOU Holden-Christ, Formateur

AKAKPOVI Patrice, Stagiaire canonique

• Séminaire propédeutique Saint Martin de Porès, KPANROUN

D'OLIVEIRA Guy, Recteur du séminaire et Directeur agro-pastoral

ADJANOHOON Jacques, Formateur

HOUENOUE Gilles, Formateur et Econome à l'agropastorale

SOTON Hugues, Formateur et Econome du séminaire

NOBIME Fortuné, Stagiaire canonique

• Grand Séminaire diocésain de philosophie Mgr Isidore de SOUZA, OUIDAH

KOUDESSA Jean-Claude, Formateur

AMEGEE Donatien, Directeur Spirituel

AÏZANNON Daniel, Directeur Spirituel

AGASSOUSSI Pio Clinton, Stagiaire canonique

❖ **MISSION D'ETUDES ET FIDEI DONUM EN AFRIQUE**

1. **COTE D'IVOIRE** : AMOUZOUVI Juventus, Droit civil à l'UCAO à Abidjan

2. **TOGO** : ADJAGODO Elie, Médecine à Lomé

3. **BENIN**

- ADANDE Claude, Micro Finance à l'Université Africaine de Développement Coopératif

- HOUNKPATIN Patrice, Etudes sur la Famille à l'Institut Jean-Paul II

- VODOUNON-DJEGNI Modeste, Agronomie à l'UCAO

4. **KANDI**

- DADOH Pamphile

- AFFOIGNON Gildas

L'Investigateur

❖ **MISSION D'ETUDES ET FIDEI DONUM EN FRANCE ET AU CANADA ET ANNEE SABBATIQUE**

1. **MISSION D'ETUDES**

- AMOUSSOU Stanislas, études de Cinéma et audiovisuel à Paris

- LOKOSSOU Prosper, études de Cinéma et audiovisuel à Paris

- DOSSOU Modeste, Licence en Catéchèse à l'Institut Catholique de Paris
- ABODE SEGUN Angelo, Licence et Master en Philosophie
- AÏNA Gad, Licence en Patrologie à l'Institut Catholique de Toulouse

2. MISSION FIDEI DONUM

- AMOUSSOU Cyriaque, Diocèse de Dijon
- ADJAGBA Rock, Diocèse de Tarbes et Lourdes
- DOSSEH Alain, Diocèse de Halifax-Yarmouth au Canada

3. ANNEE SABBATIQUE

- KINHOU Ambroise, Canada
- NOUDEHOU Bertrand, Etats-Unis
- GOUGBEMON Hervé, France

❖ MISSION D'ETUDES EN ITALIE ET EN ESPAGNE

1. Italie

- NOUWAGOVI Richedor, Licence en théologie dogmatique à Naples
- HOUNKPONOU David, Licence en Théologie dogmatique à l'Université de Florence
- HOUENOU Anicet, Validation de la licence obtenue à l'Institut de Mgr ADOUKONOU et Doctorat en Théologie option Missiologie à l'Université de Bologne
- DONOU Rodrigue, Licence en Théologie dogmatique à l'Université de Bologne
- GBEHA Cyrille, Licence en Liturgie et Musique sacrée à Padoue
- ADDA Martin, Formation chez les FOCOLARI à Rome

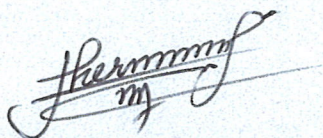
2. Espagne : OGOULOLA Florentin, Licence en Théologie morale à Madrid

DISPOSITIONS PRATIQUES

- 1- Tous les prêtres nommés sont priés de prendre service au plus tard le 30 septembre 2024.
- 2- Tout empêchement ou retard devra être porté à la connaissance du Vicaire Général de tutelle avant l'échéance fixée.
- 3- Les passations de service se dérouleront selon le calendrier élaboré par la Chancellerie.
- 4- Les passations de service sont précédées de l'inventaire des biens ecclésiastiques, attesté par un procès-verbal dressé par le titulaire sortant, approuvé par le successeur et constaté par le vicaire forain. Le PV, cosigné par les deux protagonistes et le vicaire forain, est annexé au document de passation de service.
- 5- Aucune prise de possession canonique ne se fera sans passation de service validée par la commission ad hoc. Par ailleurs, les prêtres en partance pour l'Etranger sont priés de faire les passations de service dans les règles avant leur départ du Diocèse. La Commission chargée des passations de service est invitée à y veiller scrupuleusement.

Le décret prend effet à compter de ce jour 25 juin 2024

L'Investigateur



Abbé Joël AHONOUKOUN,
Chancelier



✠ Mgr Roger HOUNGBEDJI, op
Archevêque de Cotonou,